

Madame la conseillère Olive Kamanyana déclare son potentiel conflit d'intérêts sur le projet ci-dessous et déclare qu'elle ne participera pas aux délibérations et s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cet item.

CM-2022-740

ENGAGEMENT DE LA VILLE DE GATINEAU ENVERS LE TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION DES COMBUSTIBLES FOSSILES - AVIS DE PROPOSITION DÉPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ANIK DES MARAIS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2022

CONSIDÉRANT QUE l'urgence climatique est plus réelle que jamais et que les conséquences des changements climatiques s'accroissent et menacent le bien-être de l'humanité et la santé de notre planète;

CONSIDÉRANT QUE le rapport du GIEC publié le 4 avril 2022, réitère que, sans des mesures ambitieuses, la planète se dirige rapidement vers une catastrophe climatique;

CONSIDÉRANT QUE le consensus scientifique est clair au sujet du fait que les activités humaines sont principalement responsables de l'accélération du changement climatique au niveau mondial et que la crise climatique représente désormais l'une des menaces prééminentes à la civilisation mondiale;

CONSIDÉRANT QUE le GIEC a signalé en avril 2022 que nous devons cesser d'augmenter les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2025 et les réduire de moitié d'ici 2030, afin d'avoir une chance raisonnable de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences des changements climatiques se font déjà directement sentir à Gatineau avec une tornade, des crues printanières importantes comme celles de 2017 et 2019, des vagues de chaleur record et d'importantes variations de température pendant la saison froide;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble de la communauté sera touché par les risques pour la santé et la sécurité liés à l'expansion des combustibles fossiles, en particulier celles et ceux qui sont aussi confrontés à des inégalités socio-économiques et de santé, y compris les familles à faible revenu, les personnes en situation d'itinérance, les personnes racisées et les peuples autochtones, les jeunes et les personnes âgées;

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements mondiaux et l'industrie des combustibles fossiles prévoient actuellement produire plus du double des émissions d'ici 2030 par rapport à ce qui est nécessaire pour limiter le réchauffement à 1,5 °C et éviter un dérèglement climatique catastrophique, et que de tels plans risquent de défaire le travail de la Ville de Gatineau pour réduire les émissions de GES;

CONSIDÉRANT QUE les occasions économiques qu'offre une transition énergétique propre dépassent les occasions présentées par une économie soutenue par l'expansion de l'utilisation et de l'extraction des combustibles fossiles;

CONSIDÉRANT QUE le programme du conseil comporte l'orientation suivante : Face à l'urgence climatique, structurer nos interventions autour d'une démarche scientifique et ambitieuse d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des émissions des GES;

CM-2022-740 (suite)

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle initiative mondiale est en cours appelant à un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles qui mettrait fin à l'exploration et à l'expansion de nouveaux combustibles fossiles, éliminerait progressivement, et de manière équitable, la production existante conformément à l'engagement à limiter le réchauffement à 1,5 °C et accélérerait les plans pour une transition énergétique juste;

CONSIDÉRANT QU'un grand nombre de villes et gouvernements sous-nationaux ont déjà signé le Traité de non-prolifération des combustibles fossiles, dont Montréal, Toronto, Vancouver, Sydney, Los Angeles, Paris, Amsterdam et Barcelone :

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ANIK DES MARAIS
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER STEVE MORAN**

ET RÉSOLU QUE ce conseil :

- approuve officiellement l'appel à un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles;
- exhorte les gouvernements du Québec et du Canada à soutenir l'initiative d'un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles;
- poursuive ses efforts en matière de lutte contre les changements climatiques et continue de soutenir la transition écologique en mettant en œuvre son Plan climat.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne demande le vote et monsieur le président demande aux membres présents de voter de vive voix :

POUR	CONTRE	ABSENT	ABSTENTION
M. Steven Boivin	M. Gilles Chagnon	M. Louis Sabourin	M ^{me} Olive Kamanyana
M ^{me} Bettyna Bélizaire	M. Mike Duggan	Poste vacant - District 8	
M ^{me} Anik Des Marais	M. Mario Aubé		
M. Jocelyn Blondin			
M. Steve Moran			
M ^{me} Isabelle N. Miron			
M ^{me} Caroline Murray			
M. Daniel Champagne			
M ^{me} la mairesse France Bélisle			
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent			
M ^{me} Alicia Lacasse-Brunet			
M. Denis Girouard			
M. Jean Lessard			
M. Edmond Leclerc			

Monsieur le président déclare la résolution principale adoptée.

Adoptée sur division

Je, soussignée, M^e Andrée Loyer, greffière par intérim de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

La greffière par intérim,

M^e Andrée Loyer